



ETABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 19 mai 2022

Membres présents

Le conseil d'établissement a été convoqué par courriel adressé aux membres le 9 mai 2022.

- Présents : 17 (liste d'émargement en annexe)
- Votants : 17 Le quorum étant atteint, M. le Proviseur déclare la séance ouverte à 18h10

Désignation d'une secrétaire de séance

Mme MERCE, représentante des enseignants, est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour

- 1 Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 21 mars 2022
- 2 Approbation de l'ordre du jour
- 3 Calendrier de fin d'année
- 4 Retour sur le calendrier 2022/2023
- 5 Carte des emplois expatriés / résidents rentrée 2023
- 6 Questions diverses

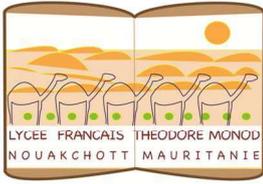
Secrétaire de séance

Aurélia MERCE

Le Proviseur



Stéphane GIRARD



I **Approbation du PV du Conseil d'Établissement du 21 mars 2022**

Le PV est adopté à l'unanimité moins une abstention.

II **Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

III **Calendrier de fin d'année**

M. le Proviseur présente aux membres le calendrier prévisionnel de fin d'année qui tient compte des examens.

Les enseignants du primaire soulignent la longueur de la dernière période de ce calendrier, le proviseur redit l'importance d'un mois de mai travaillé pour les révisions du baccalauréat.

Le calendrier de fin d'année est adopté à l'unanimité.

IV **Retour sur le calendrier 2022/2023**

M. le Proviseur indique qu'il a fait une erreur sur les congés de février 2023 et qu'il conviendrait de s'aligner avec la ZAO afin de permettre un maximum de semaines communes pour les stages de formation continue.

Par ailleurs, les enseignants ont clairement fait savoir que, pour la reprise des cours en janvier 2023, leur préférence allait à une reprise le mardi 3 janvier, revenant ainsi à la proposition initiale.

Le calendrier modifié est adopté à l'unanimité.

V. **Carte des emplois rentrée 2023**

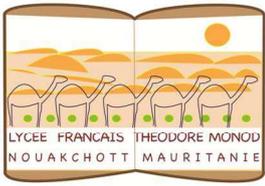
Le Proviseur propose aux membres une évolution pour les postes de Direction : le poste de CPE faisant fonction d'adjoint au chef d'établissement pourrait être transformé en poste de personnel de Direction, Proviseur adjoint.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Par ailleurs, afin de faire face à l'augmentation du nombre de classes, la création d'un poste de résident 1^{er} degré est souhaitée par les membres du CE et adoptée à l'unanimité.

VI. Questions diverses.

1. Les parents d'élèves souhaitent évoquer l'audit réalisé sur les toilettes du primaire.



Les demandes concernent le manque de toilettes ainsi que la vétusté de certains blocs.

M. le Proviseur indique qu'il est en attente d'une réponse de l'architecte du lycée sur les normes en vigueur et que, même si le bloc de la cour 1 est ancien il est propre. Des travaux devront être envisagés sur l'exercice 2023.

2. Photos sur Eduka :

Les parents s'étonnent du caractère obligatoire de la photo des parents sur Eduka. M. le Proviseur explique qu'il s'agissait pour l'administration de mieux connaître (et reconnaître) les parents, mais qu'en effet, le caractère obligatoire n'a pas de sens. Le logiciel sera donc modifié pour que la photo soit optionnelle pour les parents.

La séance du Conseil d'Établissement est close à 19h00.